

**DECLARATION D'INSCRIPTION POUR  
L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX**

**Année scolaire 2025/2026**

Dans le cadre des dispositions du statut scolaire spécifique en Alsace et en Moselle, le Code de l'éducation prévoit que la durée hebdomadaire de scolarité des élèves dans les écoles de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin comprend une heure d'enseignement religieux ou pour les élèves qui ne suivent pas l'enseignement religieux, une heure de complément d'enseignement moral.

Je soussigné .....  père  mère de l'enfant :

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**CLASSE :** .....

Déclare que mon enfant suivra l'enseignement religieux:

Enseignement religieux catholique

Enseignement religieux protestant

Enseignement religieux israélite

Déclare que mon enfant ne suivra pas l'enseignement religieux.

Toute modification de ce choix devra être signalée au directeur(trice) d'école, de préférence avant la fin de l'année scolaire afin de faciliter l'organisation des différents groupes.

- Déclaration orale faite le ...**
- Déclaration écrite faite le ...**

Signature :